

CONSEIL MUNICIPAL DU 31-03-2016

COMMUNE DE LARNAGE

L'an deux mil seize et le 31 Mars à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Chirouze H, Delhome JC, Reist-Picard J, Roudier R, Belle JC, Revol C,

Mmes Buit C, Montagnon G, Prot MT, Girard P, Gautier-Foucry S, Delhome V, Poulénard MT

Etait excusé : Mr Coldepin P

Secrétaire de séance : Roudier R

Date de convocation : 24-03-2016

I- APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

A-Vote du compte administratif 2015 de la commune adopté à l'unanimité. Le résultat de clôture est de 162 044.46€. En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 461122.01 et les recettes à 560 355.16€. En investissement, les dépenses s'élèvent à 169177.47 et les recettes à 160696.62.

B-Vote des taux d'imposition

Les taux restent inchangés, à savoir 9% pour la taxe d'habitation, 15% taxe foncière bâti, 67% taxe foncière non bâti

C-Vote du Budget primitif commune 2016

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 648932€ et en investissement pour un montant de 1006572.10€ avec comme prévisions la rénovation de l'école, la construction d'un local technique, la mise en sécurité des ruines du château et différents travaux de voirie.

D-Vote du compte administratif 2015 pour le budget assainissement adopté à l'unanimité. Le résultat de clôture est déficitaire de 72422.53€. En Fonctionnement les dépenses s'élèvent à 77383.73€ et les recettes à 56463.99€. En investissement les recettes sont de 64408.02€ et les dépenses à 236211.04€.

E-Vote du budget primitif assainissement 2016

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 75420.47€. En investissement les dépenses et recettes s'équilibrent pour 223000.30€ avec comme opérations de prévues des travaux d'assainissement à l'école et au quartier des trompas.

F-SDED

Travaux d'effacement et fiabilisation des réseaux électriques aux abords de l'école, coût de l'opération à charge pour la commune 6871.50€

III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Rapport des commissions

Commission scolaire

Compte rendu du conseil d'école par P.Girard. Les tarifs de la garderie vont augmenter, à savoir 120€ pour 1 enfant au lieu de 100€, 150€ pour 2 enfants au lieu de 120€ et 180€ pour 3 enfants au lieu de 140€. Pour les enfants accueillis sous dérogation les tarifs seront plus élevés.

Commission environnement

Jean-Claude Delhome remercie les élus présents au nettoyage de printemps et constate peu de monde présent à la matinée nettoyage de printemps.

Questions diverses

Mr le Maire donne lecture du courrier de demande de sponsoring concernant l'association des cavaliers de crussol. Le conseil municipal pense que le projet est très intéressant mais que la commune ne peut pas le sponsoriser car cela créerait un précédent.

Séance levée à 22h45

Le Maire